



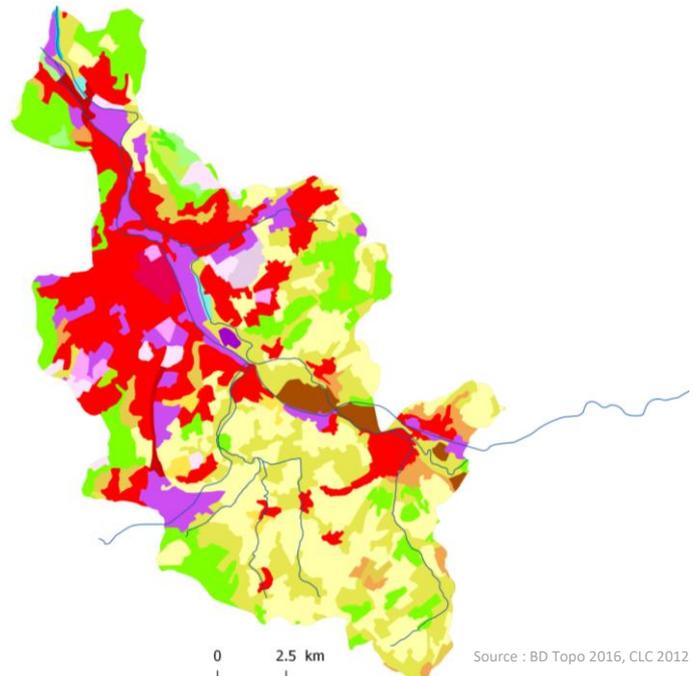
I – Localisation du contexte



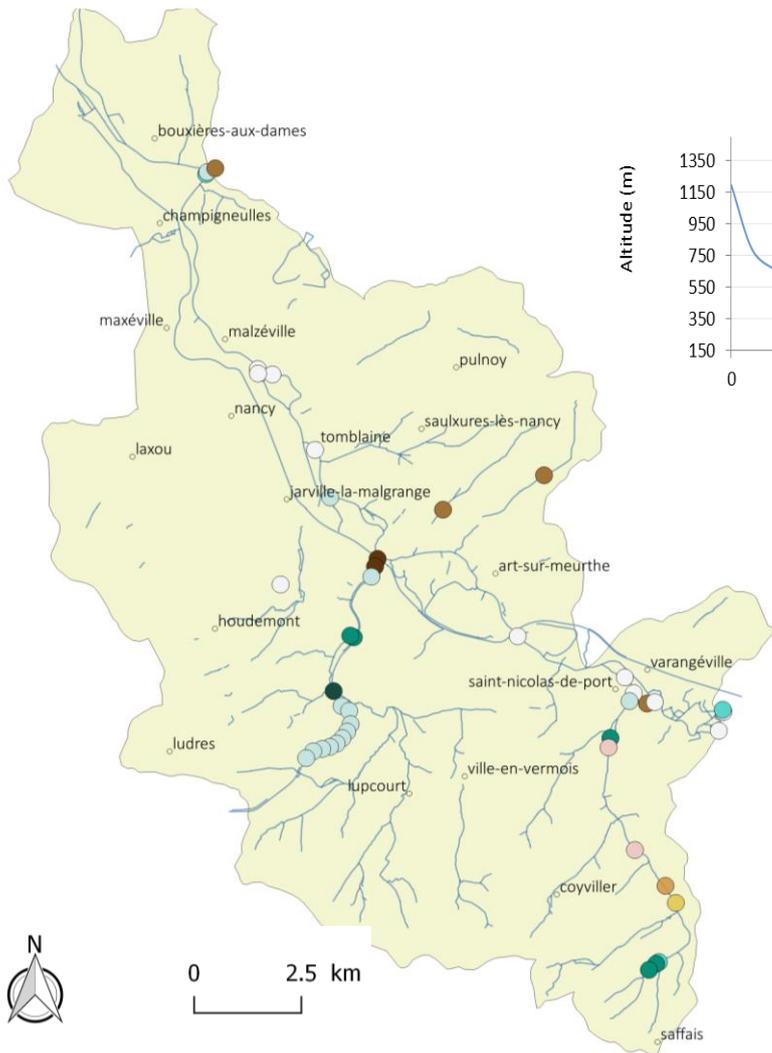
- Villes
- Masses d'eau du contexte
- Contexte Meurthe 3

Corine Land Cover 2012

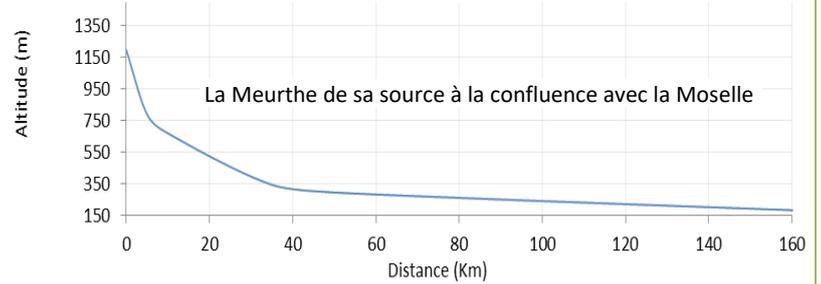
- Tissu urbain continu
- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Décharges
- Espaces verts urbains
- Equipements sportifs et de loisirs
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages naturels
- Landes et broussailles
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau



II – Description générale

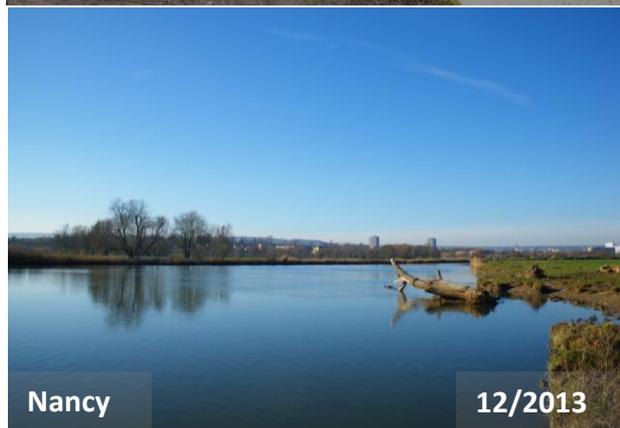


Profil altimétrique du cours d'eau principal



Obstacles à l'écoulement

- Autre sous-type d'obstacle induit par un pont
- Barrage
- Barrage en remblais
- Grille de pisciculture
- Radier de pont
- Seuil en rivière
- Seuil en rivière déversoir
- Seuil en rivière enrochements
- Seuil en rivière radier
- Sous-type inconnu d'obstacle induit par un pont



III – Données générales

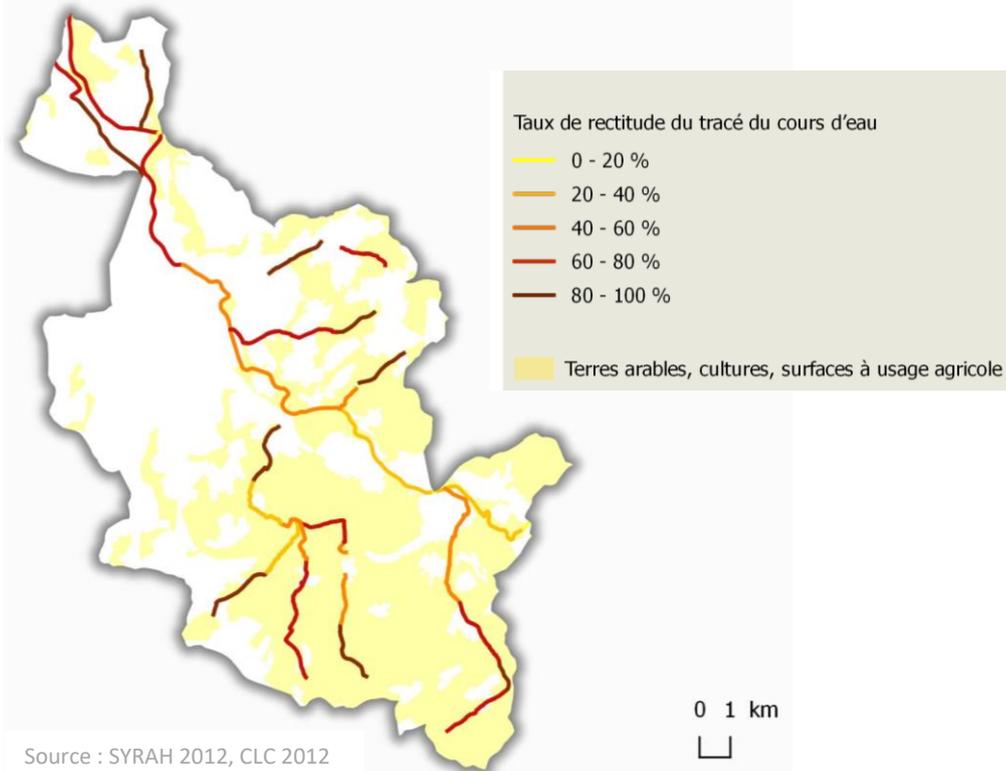
Le contexte Meurthe 3 comprend l'aval de la Meurthe jusqu'à sa confluence avec la Moselle. Sur cette partie, les secteurs urbains et industriels dominent. Vers Art-sur-Meurthe, les bassins de décantation ainsi que les carrières résultant de l'extraction de matériaux ont marqué durablement le contexte. Les facteurs limitants rencontrés dans la partie aval sont plus complexes à traiter au regard de la pression anthropique importante exercée. En effet, la Meurthe a été touchée par de nombreuses pollutions industrielles, agricoles et domestiques. Aujourd'hui, elle présente une mauvaise qualité chimique avec notamment des taux élevés de mercure certaines années et des notes médiocres aux indices biologiques permettant d'évaluer la qualité biologique des cours d'eau. Il y a une perte des espèces les plus polluosensibles, tandis que les espèces exotiques envahissantes sont abondantes sur le contexte.

Concernant l'hydromorphologie, en plus de la présence de nombreux seuils, la rivière a été chenalisée et artificialisée dans les secteurs urbains et un déficit en ripisylve sur les secteurs plus ruraux a entraîné l'érosion des berges. Il en résulte une banalisation des habitats et une diminution de la capacité d'accueil et des potentialités pour la faune piscicole. Les aménagements présents au niveau du lit majeur limitent l'expansion des crues et de nombreux affluents présents sur le contexte ont été busés, limitant également fortement la fonctionnalité de ces cours d'eau. Les inventaires réalisés ont montré que le brochet, espèce repère du contexte, est présent en faible abondance, alors qu'elle devrait être l'une des espèces centrale.

Il apparaît difficile de retrouver un état conforme sur ce contexte. Cependant, des actions peuvent être réalisées afin d'améliorer la fonctionnalité du milieu, notamment sur les affluents. Des opérations de renaturation ont déjà été entreprises par la Métropole du Grand Nancy, notamment sur le ruisseau du Grémillon.

Limites contexte	Amont	Confluence avec le Sânon à Dombasle-sur-Meurthe
	Aval	Confluence avec la Moselle à Custines
	Affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Canal de jonction • Canal de la marne au rhin • Le petit rhône • Le rupt salé • La Roanne • Ruisseau du village • Prarupt • Ruisseau de bellefontaine • Ruisseau de bras • Ruisseau de frahaut • Ruisseau de frocourt • Ruisseau de grémillon • Ruisseau de l'étang de merrey • Ruisseau de l'asnée • Ruisseau de l'embanie • Ruisseau de prays • Ruisseau de ronchère • Ruisseau de villers • Ruisseau des prés lallemand • Ruisseau d'evrecourt • Ruisseau d'hurpont
	Plans d'eau	Etang des Croquottes (2,3 ha, eau libre)

Principaux affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Ruisseau de l'Etang (rive gauche, 23,1 km), • Ruisseau de Grémillon (rive droite, 5,8 km), • Petit Rhône (rive gauche, 12,5 km) 									
Longueur en eau du contexte	Cours principal	29,145 km								
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)	1	2	3	4	5	6	7	Non classés	
		78,3	40	23,5	2,1	1	30,1	27,9	24,6	
	Linéaire total	227,5 km								
Surface en eau du contexte	502,5 ha									
Surface du bassin versant	3085,4 km ²									
Débit (cours principal)	Etiage	La Meurthe à Malzéville: 11,100 m ³ /s La Meurthe à Laneuveville-devant-Nancy: 10,6m ³ /s								
	Module	La Meurthe à Malzéville: 40,30 m ³ /s La Meurthe à Laneuveville-devant-Nancy: 36,70m ³ /s								
Pente moyenne	Altitude amont	203,97 m					0,65 ‰			
	Altitude aval	184,3 m								
	Taux d'étagement de la Meurthe	44%								
	Taux d'étagement des affluents (moyenne)	14,4%								
Nombre d'ouvrages	55 ouvrages (grille de pisciculture, seuil en rivière, enrochement, déversoir, radier, radier de pont, barrage, barrage en remblais) dont 5 présentant une hauteur de chute inférieure à 0,5m, 6 présentant une hauteur de de chute entre 0,5m et 2m, 8 présentant une hauteur de de chute entre 2 et 4m et 2 équipés de passes à bassins successifs (ROE)									

<p>Taux de rectitude du tracé du cours d'eau</p>	 <p>Taux de rectitude du tracé du cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 - 20 % 20 - 40 % 40 - 60 % 60 - 80 % 80 - 100 % <p>Terres arables, cultures, surfaces à usage agricole</p> <p>0 1 km</p> <p>Source : SYRAH 2012, CLC 2012</p>
<p>Géologie</p>	<p>Remblais, déblais de mines, crassiers, marnes sableuses ("grès supraliasiques"), marnes à septaria, schistes cartons (Toarcien), Alluvions anciennes des basses terrasses, Alluvions fluviales récentes à actuelles.</p>
<p>Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</p>	<p>Art-sur-Meurthe, Azelot, Bouxières-aux-Dames, Burthecourt-aux-Chênes, Cerville, Champigneulle, Coyviller, Custines, Dommartemont, Essey-lès-Nancy, Eulmont, Ferrières, Fléville-devant-Nancy, Frouard, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Lay-Saint-Christophe, Lenoncourt, Ludres, Lupcourt, Malzéville, Manoncourt-en-Vermois, Maxéville, Nancy, Pulnoy, Richardmémil, Rosières-aux-Salines, Saffais, Saint-Max, Saint-Nicolas-de-Port, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy, Varangéville, Ville-en-Vermois, Villers-lès-Nancy</p>
<p>Assainissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Varangéville (12200 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote - traitement Phosphore, conforme), • Coyviller (26 EH, type de traitement: Bassin d'Infiltration, conforme), • Manoncourt-en-Vermois (205 EH, type de traitement: Bassin d'Infiltration, conforme), • Azelot (113 EH, type de traitement: Bassin d'Infiltration, conforme), • Ville-en-Vermois (981 EH, type de traitement: Bassin d'Infiltration, conforme), • Maxéville/Nancy (330 006 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote - traitement Phosphore, conforme), • Lay-saint-Christophe (1886 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote - traitement Phosphore, conforme), • Bouxières-Aux-Dames (1887 EH, type de traitement: Boues Activées, conforme en équipement, <u>non conforme en performance</u>)
<p>Industrie</p>	<p>Brasserie de Champigneulle, CET de Hesse, chaufferie Haut du Lièvre, CONVERTEAM MOTORS, CROWN BEVCAN, CSMSE - Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, DELIPAPIER, ELIS LORRAINE, ELYO NORD EST, Cogénération SP Dombasle (Solvay), GDF - DGI - Stockage souterrain de Cerville, GEILLER, GENSEL, Holcim - Usine d'Heming, Hôpitaux de Brabois, IMPRESS PRODUCTION SAS, LUDMANN, NANCY ENERGIE, Nancy Energie Chaufferie Centrale, NOVACARB - Usine de La Madeleine, R.A.M LOCATIONS, RESOLEST, SAINT HUBERT, SCEA LA HAIE DES PRES, SCHWEITZER S.A.S., SOCOMA, SOLVAY CARBONATE France usine de Dombasle, SOREV, TSM</p>

Statut foncier	Meurthe : Domanial Affluents : Non domanial				
Mesures réglementaires de protection	Natura 2000	ZSC (Plateau de Malzéville)			
	Arrêté de protection de biotope	<ul style="list-style-type: none"> • Etang de Merrey et ses abords • Mares de Saulxures-lès-Nancy et Tomblaine 			
	Site inscrit/classé	ENS: <ul style="list-style-type: none"> • Zones humides alluviales de Bosserville – 2013 • Plateau de Malzéville – 2017 • Bassins des salines à Rosières-aux-Salines – 2013 • Bois des Fourasses et plateau de Villers – 2013 • Prairies humides de Préchamps à Varangéville – 2013 • Butte Sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy – 2016 • Coteaux de la Roanne – 2013 • îles du Foulon et de l'Encensoir – 2016 • Zone pionnière d'Art-sur-Meurthe - 2016 			
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, ...)	ZNIEFF 1: <ul style="list-style-type: none"> • La Renaudine et la croix gagnée à Nancy, • Iles du foulon et de l'encensoir à Tomblaine, • Bois des Fourasses et plateau de Villers à Laxou, • Plateau de Malzéville et butte sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy, • Bassin des salines à rosières-aux-salines, • Prairies humides de Préchamps à Varangéville, • Zones humides alluviales de Bosserville à art-sur-Meurthe, • Vallon de Faulx et plateau de Malzéville, • Coteaux de la Roanne à Lénoncourt, • Zone pionnière d'art-sur-Meurthe ZNIEFF 2: <ul style="list-style-type: none"> • Vallée de la Meurthe de la source à Nancy, • Plateau de Haye et bois l'évêque 			
	L.214-17 Liste 2	La Meurthe de la confluence du Sânon à la confluence de la Moselle			
	Décret Frayères	<table border="1"> <tr> <td>Liste 1: Poissons</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Ruisseau de l'étang de Morey de sa source à la confluence avec la Meurthe, Ruisseau de l'Embanie de la confluence avec le pétinpré à la confluence avec la Roanne, Ruisseau du petit Rhône de sa source à la confluence avec la Meurthe, rupt du Mandre de Lénoncourt à Art-sur-Meurthe </td> </tr> <tr> <td>Liste 2 Poissons</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • La Meurthe de la confluence avec le Sânon à Dombasle-sur-Meurthe jusqu'à la confluence avec la Moselle à Custines </td> </tr> </table>	Liste 1: Poissons	<ul style="list-style-type: none"> • Ruisseau de l'étang de Morey de sa source à la confluence avec la Meurthe, Ruisseau de l'Embanie de la confluence avec le pétinpré à la confluence avec la Roanne, Ruisseau du petit Rhône de sa source à la confluence avec la Meurthe, rupt du Mandre de Lénoncourt à Art-sur-Meurthe 	Liste 2 Poissons
Liste 1: Poissons	<ul style="list-style-type: none"> • Ruisseau de l'étang de Morey de sa source à la confluence avec la Meurthe, Ruisseau de l'Embanie de la confluence avec le pétinpré à la confluence avec la Roanne, Ruisseau du petit Rhône de sa source à la confluence avec la Meurthe, rupt du Mandre de Lénoncourt à Art-sur-Meurthe 				
Liste 2 Poissons	<ul style="list-style-type: none"> • La Meurthe de la confluence avec le Sânon à Dombasle-sur-Meurthe jusqu'à la confluence avec la Moselle à Custines 				
S.A.G.E.	/				
Structures locales de gestion	Métropole du Grand Nancy, établissement public territorial de bassin Meurthe-Madon, communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois, communauté de communes du Bassin de Pompey				
Enjeux PLAGEPOMI	Selon le PLAGEPOMI, entre 2001 et 2011, l'anguille est encore bien présente sur la Meurthe. Des individus ont été observés jusqu'à la confluence avec le Rabodeau. Cependant, selon les résultats de pêches électriques entre 2012 et 2017, seuls deux individus ont été capturés à Damelevières en 2012 et en 2016. Les grands axes tels que la Meurthe présentent de nombreux obstacles à la montaison et à la dévalaison de cette espèce				

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Écologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019
FRCR 282	MEURTHE 6	G10/4, Grands cours d'eau sur côtes calcaires de l'est, exogènes de l'HER 4 (Vosges)	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Médiocre	Mauvais
FRCR 283	MEURTHE 7*		Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Médiocre	Mauvais
FRCR 326	PETIT RHONE	TP10, Très petits cours d'eau sur côtes calcaires de l'est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2021	Moyen	Mauvais
FRCR 329	RUISSEAU DE GREMILLON**		Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Mauvais	Mauvais
FRCR 328	RUISSEAU DE L'ETANG		Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Mauvais	Bon
FRCR 216	CANAL DE LA MARNE AU RHIN 2 - DISTRICT RHIN	Masse d'eau artificielle	Bon état 2027	Bon potentiel écologique 2021	Bon état chimique 2027	Bon	Mauvais
FRCR 217	EMBRANCHEM ENT DE NANCY (CANAL DE JONCTION)		Bon état 2027	Bon potentiel écologique 2021	Bon état chimique 2027	Médiocre	ND

* Masse d'eau fortement modifiée, traversée de l'agglomération de Nancy, nombreuses activités humaines dans le lit majeur, La masse d'eau est très fortement dégradée par les pollutions et de lourdes dégradations hydromorphologiques. Les problèmes de pollutions devront faire l'objet de mesures adaptées mais la reprise des aménagements physiques, dont la faisabilité technique est incertaine, conduirait de plus à remettre en cause les activités humaines liées à l'agglomération nancéenne.

** Masse d'eau fortement modifiée par l'urbanisation, en grande partie recouvert dans sa traversée d'Essey-lès-Nancy, Tomblaine, Saint-Max, le ruisseau est fortement artificialisé. L'atteinte du bon état passerait vraisemblablement par une remise en cause de la stabilité et la sécurité de nombreux aménagements urbains.

V – Peuplement

Domaine	Cyprinicole
Espèce(s) repère(s)	Brochet (BRO)
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	ANG, ABH, BOU, BRO, LOR
Etat fonctionnel	Dégradé
Zonation piscicole	Zone à Barbeau
Biocénotypes	B8
Peuplement actuel*	<p>Espèces centrales : BOU / ABL</p> <p>Espèces intermédiaires: GAR / CHE / PER / PES / ROT / GOU / BRE / BRB / SIL / GTN / HOT / PCH / CCO</p> <p>Espèces marginales : ANG / SAN / TAN / ABH / GRE / LOR / GDL / CAG / BRO</p>
Peuplement potentiel*	<p>Espèces centrales : PER / BRO / BOU / GAR / CCO / GRE / ABL / SAN / PES</p> <p>Espèces intermédiaires: GOU / CHE / TAN / BRE / BRB / ROT / PCH / SIL / BBG</p> <p>Espèces marginales : LOF / HOT / LOT / VAN / SPI / BAF</p>
Présence de poissons migrateurs	ANG
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	Renouées asiatiques, Balsamine de l'Himalaya, PCH, PES, GTN, GDL

*(**BRO** : espèces centrales, BRO, Espèces intermédiaires, *BRO* : espèces marginales, BRO : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires piscicoles

Cours d'eau	Localisation /Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données
La Meurthe	Tomblaine /2017	 IPR 26,3 Densité 28,72 ind/100m ² Biomasse 4489,2 g/100m ²	BOU / ROT / BRB / GAR / CHE / PES / GTN / PER / TAN / ABL / CAG / CCO / GOU / BRO / SIL / GDL / LOR	Dubost Environnement
	Tomblaine /2015	 IPR 20,8	ABL /BOU / GOU / GAR / ROT / BRB / CHE / HOT / PES / LOR / BRO / TAN / GRE	ONEMA
Gravière "Les Croquottes"	Art-sur-Meurthe / 2012	Densité 101,54ind/100m ² Biomasse 1975,7 g/100m ²	PCH / CYP / CCO / GAR / PCH / BRE / CHE / BOU / PER / ABH / PES / ROT / CAG / GOU / BRE / BOU / GAR / TAN / SAN / ANG <i>Peuplement moyennement diversifié pour une gravière et dominé par le poisson chat</i>	Dubost Environnement

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation/ Année	Autres indices	Source de données
La Meurthe	Art-sur-Meurthe / 2016	 IBD 11,5  Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	ONEMA
	Bouxières / 2016	 IBD 13,3  Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Mercure, Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	ONEMA
	Tomblaine / 2016	 IBGN 8.  IBD 11,4  IBMR 8  Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Mercure, Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	ONEMA

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2 ^{ème} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, OFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA		
Gestionnaires	AAPPMA	La Gaule Dombasloise	4 027 membres
Parcours de pêche	Parcours de graciacion, mouche ou autres parcours spécifiques : 3 Parcours carpe de nuit : 5		
Réserves de pêche	/		
Type de gestion préconisé dans le 1^{er} PDPG	Patrimoniale différée		
Déversements éventuels	TRF / TAC / BRO / GAR / TAN		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL		EVALUATION
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère*
Facteurs principaux	Altérations hydromorphologiques	Recalibrage (Affluents et Meurthe de Tomblaine à Frouard)	<ul style="list-style-type: none"> Chenalisation et diminution de la sinuosité du cours d'eau Uniformisation de l'habitat et des faciès d'écoulement Accélération de l'écoulement Incision Colmatage, ensablement Réduction des surfaces de frayère et déconnexion des zones humides annexes Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil 	X
		Artificialisation, urbanisation, enrochement, busage, élargissement du lit mineur (Affluents et Meurthe de Tomblaine à Frouard)	<ul style="list-style-type: none"> Artificialisation et uniformisation de l'habitat Colmatage Réchauffement Réduction des surfaces de frayère Perte de richesse écologique 	X
		Erosion des berges (Varangéville, rosières-aux-Salines)	<ul style="list-style-type: none"> Altération des habitats/frayères potentielles Colmatage Perte d'habitats pour les espèces piscicoles présentes, Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil 	(X)
	Importantes densités d'ouvrages impactant	Obstacles hydrauliques (Seuils, barrages, ...) (Laneuveville-devant-Nancy, Nancy, Saint-Nicolas-de-Port, Tomblaine, Varangéville)	<ul style="list-style-type: none"> Rupture de la continuité écologique (biologique et sédimentaire), Cloisonnement des populations Amont : dépôt de sédiments fins, perte de diversité d'habitats et de frayères accessibles, augmentation de la température de l'eau et diminution de l'oxygène dissous Aval : incision du lit, accélération des écoulements Accentuation des étiages suivant la période Altération de la qualité de l'eau : MES, désoxygénation, pH, Colmatage du substrat 	X
	Industrie	Extraction de granulats, Gravières (La Meurthe à Art-sur-Meurthe, Varangéville, Laneuveville devant-Nancy, Jarville-la-Malgrange)	<ul style="list-style-type: none"> Diminution de la transparence Réduction des caches et abris dans le lit Colmatage Modification du Substrat Instabilité et érosion du lit Disparition du fuseau de mobilité Rupture de la continuité latérale 	X

	Rejets	Pollutions d'origine industrielle, domestique, agricole (La Meurthe)	<ul style="list-style-type: none"> • Altération de la qualité de l'eau • Désoxygénation • Réchauffement • Colmatage du substrat • Perte de fonctionnalité des habitats et frayères • Pertes d'espèces polluosensibles • Mortalités 	X
	Autres activités humaines	Navigation (La Meurthe)	<ul style="list-style-type: none"> • Erosion des berges (liée à la force des vagues lors du passage d'embarcations) • Perte d'habitats en berges pour les populations piscicoles présentes • Colmatage • Risque d'apports directs d'hydrocarbures 	X
Facteurs annexes	Végétation rivulaire	Absence de ripisylve / ripisylve clairsemée (Varangéville, rosières-aux-Salines)	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la température et diminution de la concentration en oxygène dissous • Erosion des berges liée au non maintien • Apport de MES • Colmatage • Homogénéisation des habitats et • Pertes d'habitats en sous-berges • Diminution des apports trophiques naturels 	(X)
	Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces piscicoles et astacicoles	<ul style="list-style-type: none"> • Erosion des berges • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Compétition interspécifique, prédation, risque de propagation de maladies, risque de mortalité des espèces autochtones 	(X)
		Espèces végétales	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Eutrophisation et/ou anoxie du milieu 	(X)
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**				D

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

* X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Restaurer les habitats	<p>stabiliser les berges:</p> <ul style="list-style-type: none"> Planter une ripisylve (Aulnes, Frênes, Saules, Erables, Tilleul, Chêne, Orme, Sureaux, Aubépines...) Etablir un programme de gestion/d'entretien de la ripisylve <p>Protéger les berges sur certains points sensibles (Fascine, boudins, retalutage)</p>	La Meurthe (Varangéville, Rosières-aux-Salines)	CR282	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des habitats favorables aux différents stades de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des berges Amélioration des capacités épuratoires Réduction des apports organiques 	T3 - O3.2 T5A - O5	MIA0202
		<p>Restaurer l'hydromorphologie en privilégiant les secteurs les plus problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Diversification des écoulements (Epis, Peignes, fascines de saules, banquettes végétalisées) Création de lit mineur d'étiage Recharge granulométrique Reconnexion du lit majeur Reméandrage Remise à ciel ouvert de ruisseau ou partie de ruisseau 	La Meurthe et les affluents	CR282 / CR283 / CR326 / CR328	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des habitats et des substrats Amélioration de la qualité physicochimique et hydromorphologique Amélioration des capacités épuratoires et de rétention des eaux 	T3 - O3	MIA0203 MIA0202

		Reconnexion, entretien, restauration d'annexes hydrauliques <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des niveaux d'eau • Restauration et/ou entretien de la connexion entre la frayère potentielle et le lit mineur • Restauration d'annexes hydrauliques • Entretien de la végétation et réouverture du milieu 	La Meurthe (De Rosières-aux-Salines à Jarville-la-Malgrange)	CR282	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du potentiel de reproduction de l'espèce repère et des espèces associées 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du colmatage • Diversification des écoulements et des habitats • Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203
1	Restaurer la continuité écologique et sédimentaire	Restaurer de la continuité écologique et sédimentaire <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur l'effacement, l'arasement d'ouvrage • Aménagement d'ouvrages à l'aide de dispositifs de franchissement piscicole pour les seuils non équipés 	La Meurthe, le petit Rhône	CR282 / CR283 / CR326	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction) • Reconquêtes des tronçons isolés • Montaison/dévalaison • Brassage génétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Décolmatage • Rétablissement de la continuité sédimentaire et du transport solide • Réduction de l'effet retenue • Diversification des habitats 	T3 - O3.2.2 T2 - O7.1	MIA0304
2	limiter l'impact des rejets d'origines domestique, industrielle et/ou urbaine	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le développement de zones imperméables en lit majeur • Aménager, améliorer les systèmes de traitement au niveau des sources de pollution les plus importantes • Rétablir la conformité des STEP non-conformes 	La Meurthe	CR282 / CR283	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la capacité d'accueil et de production • Réduction du risque de pathologie et de contamination des peuplements 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau • Décolmatage 	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3 T2 - O5 T5A - O5	ASS13 COL0201

3	Limiter l'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE	Limiter le développement de ces espèces : • Réguler ces espèces (espèces végétales: campagnes d'arrachage par exemple, espèce animale: piégeages)	Tout le contexte	CR282 / CR283 / CR326 / CR328	• Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation	• Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat)	T3 - O4.3	
		Sensibiliser le grand public: • Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques	Tout le contexte		• Protection indirecte des peuplements et des milieux	T3 - O6		

Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte



Absence de ripisylve et érosion des berges à Varangéville



Enrochement des berges à Lunéville



Obstacles à la continuité écologique et/ou sédimentaire à Varangéville

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale
préconisée sur le
contexte

Gestion d'usage

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
- Bureau d'étude ARTELIA. « Renaturation du ruisseau du Grémillon », janvier 2015.
- Bureau d'étude DUBOST Environnement et Milieux Aquatiques. « Diagnostic écologique et plan d'aménagement de la gravière d'Art-sur-Meurthe – phase 1: diagnostic », novembre 2012.
- Bureau d'étude DUBOST Environnement et Milieux Aquatiques. « Diagnostic écologique et plan d'aménagement de la gravière d'Art-sur-Meurthe – phase 2: plan de gestion et d'aménagement », octobre 2013.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « La rivière Meurthe dans le département de Meurthe-et-Moselle : analyse globale, inventaire et évaluation de la qualité des frayères à brochets », 2002.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.205.